Niveau(x) d'enseignement : 9
Centre d'intérêt : 755

Numéro EDUQ : 9470229

Majkrak, Béatrice.

L'analyse des erreurs en français oral langue seconde de locuteurs créolophones adultes / Béatrice Majkrak. -- [Pointe-aux-Trembles] : Commission scolaire Jérôme-Le Royer, Réseau de l'éducation des adultes, [1983?].

44 p. ; 28 cm. -- (Enseigner le français aux allophones)

Bibliogr. : p. 44.

Vedette(s)-secondaire(s) : Commission scolaire Jérôme-Le Royer. Réseau de l'éducation des adultes

Descripteur(s) : Français (Langue) * Langue seconde * Expression orale * Allophone * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet : Créole (Langue) * Haïtien

Classification des erreurs en français oral contenues dans des corpus d'apprenants créolophones en fonction de critères qualitatifs (linguistiques) et quantitatifs (taux d'apparition). Comparaison des différences de fonctionnement entre les langues maternelle et seconde.

Type de document :

COLLECTION

ENSEIGNER LE FRANÇAIS AUX ALLOPHONES

LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER
LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

94-70229

L'analyse des erreurs en français oral langue seconde de locuteurs créolophones adultes

Béatrice Majkrak

COMMISSION SCOLAIRE JÉROME-LE ROYER
RÉSEAU DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

TABLE DES MATIERES

Introduction.....2

Cueillette des données, méthodologie de l'analyse.....4

L'erreur interlinguale, l'erreur intralinguale.....6

Catégories d'erreur et leurs taux
chez les différents locuteurs.....9

Les faits phonétiques et la morpho-syntaxe.....12

Catégorie d'erreur No.1: Pronom personnel.....16
Pronom personnel en créole.....16
Les erreurs trouvées dans les corpus.....17

Catégories d'erreur No.2, No.3, No.4:
Le syntagme nominal.....19
Les caractéristiques du substantif et
de ses déterminants en créole.....19
Les erreurs trouvées dans les corpus.....22
Erreur No.2: Article.....22
Erreur No.3: Adjectif qualificatif.....23
Erreur No.4: Autres déterminants.....23

Catégorie d'erreur No.5: Verbe.....25
Quelques caractéristiques du verbe en créole
comparé au verbe français.....25
Les erreurs les plus courantes trouvées
dans les corpus.....28

Catégorie d'erreur No.6: Prépositions.....32
Préposition en créole et en français.....32
Erreurs trouvées dans les corpus.....34

Catégorie d'erreur No.7: "que".....36
Situation en créole.....36
Erreurs trouvées dans les corpus.....37

Catégorie d'erreur No.8: Lexique.....38

Catégorie d'erreur No.9: Varia.....39

Conclusion.....40

Introduction

De plus en plus d'étudiants adultes d'origine haïtienne fréquentent des cours de français langue seconde dans le but de mieux s'intégrer à leur pays d'accueil, de trouver un emploi ou de se donner les outils nécessaires pour pouvoir poursuivre des études secondaires.

Les professeurs qui enseignent à des étudiants d'origine haïtienne ont souvent eu l'occasion de constater que certains problèmes reviennent régulièrement chez tous les étudiants. Il y a sans doute lieu de supposer que ceci est dû à l'existence de certaines caractéristiques communes à tous les apprenants: une même langue maternelle est à évoquer en premier lieu. Il n'est cependant pas possible de vérifier dans quelle mesure la langue maternelle peut expliquer l'existence de certains problèmes d'apprentissage sans faire l'analyse des erreurs.

Dans cette étude, nous nous proposons d'identifier les erreurs contenues dans des corpus d'apprenants créolophones, de les classifier en fonction de critères qualitatifs (linguistiques) et quantitatifs (taux d'apparition). Ne pouvant pas décider de la source de chacune des erreurs (erreur intralinguale, erreur interlinguale) faute de temps et d'outils méthodologiques objectifs, nous allons plutôt comparer le fonctionnement des deux langues pour chacune des principales catégories grammaticales où plusieurs erreurs ont été commises par les locuteurs. Ceci fera

ressortir, en grandes lignes, les principales sources possibles de problèmes: l'interférence de la langue maternelle d'une part (là où les erreurs trouvées correspondent aux règles grammaticales de la langue maternelle des locuteurs) ou les difficultés inhérentes à la langue seconde d'autre part (là où les règles grammaticales de la langue maternelle sont différentes de celles qui ont probablement engendré les erreurs trouvées).

L'objectif de cette étude est ainsi double. Nous souhaitons premièrement identifier, par classification en catégories et par des données quantitatives, les domaines problématiques d'apprentissage. Deuxièmement, en comparant les deux systèmes, nous voulons aider l'enseignant dans sa tâche lors du choix des outils pédagogiques: sensibilisation de l'étudiant à l'existence de différences entre les deux langues pour prévenir les erreurs de l'interférence ou plutôt enseignement centré sur la grammaire de la langue cible pour favoriser l'acquisition des items linguistiques inexistants dans la langue maternelle de l'étudiant.

Cueillette des données, méthodologie de l'analyse

Le corpus dont nous nous sommes servi est constitué d'entrevues avec des étudiants créolophones adultes inscrits aux cours de français du Centre Antoine-de-St-Exupéry. Nous avons réalisé 18 entrevues. Pour fin d'analyse, 12 entrevues seulement ont été retenues. 6 entrevues ont été écartées: pour des raisons d'ordre technique dans 2 cas (enregistrements à peine audibles); pour manque d'utilité dans 3 cas (locuteurs répondant avec des "oui" et des "non" ou avec quelques énoncés stéréotypés); et finalement, dans un cas, pour garder une comparabilité des locuteurs au niveau de leur compétence en français langue seconde (un locuteur était nettement au dessus de la moyenne et a commis très peu d'erreurs).

Durant les entrevues, nous n'avons pas suivi un protocole rigide: il s'agissait d'un entretien plutôt libre où plus ou moins de questions ont été posées en fonction de la volonté de l'étudiant de parler des sujets abordés. Les questions posées tournaient autour de la vie quotidienne de l'étudiant: son travail, sa famille, les études, les problèmes à l'arrivée au Québec, etc. Certaines questions étaient posées pour encourager la production de formes verbales spécifiques (passé, futur, conditionnel). Chaque entrevue a duré entre 15 et 20 minutes; le volume de la production de l'étudiant variait cependant considérablement.

Toutes les entrevues retenues ont été transcrites en entier: on a obtenu ainsi en moyenne 3 pages de production par locuteur (sans tenir compte des interventions de la part de l'intervieweur). Dans l'étape suivante, toutes les erreurs morpho-syntaxiques ont été identifiées. Après une première analyse globale des types d'erreur, une classification des erreurs a été établie, i.e. les catégories

d'erreurs retenues ne correspondent pas à la présentation traditionnelle de la grammaire française, mais reflètent plutôt les domaines à problèmes dans la production orale des locuteurs créolophones.

Dans les transcriptions nous ne tenions pas compte des erreurs logiques (réponse fournie faisant preuve d'une mauvaise compréhension de la question): seules les erreurs linguistiques ont été retenues. Nous n'avons pas non plus tenu compte de ces parties de l'entrevue où le locuteur a utilisé plusieurs mots en créole: lors de l'entrevue, à ce moment, nous sommes intervenu immédiatement en posant des questions additionnelles.

L'erreur interlinguale, l'erreur intralinguale

L'analyse de la production linguistique de locuteurs de langues secondes a très souvent pour objectif l'identification des principales sources de problèmes en vue de la détermination de mesures pédagogiques de correction et de prévention des erreurs.

Au cours des quatre dernières décennies, l'attitude à l'égard des erreurs chez les apprenants de langues secondes a fortement évolué. Dans les années cinquante, c'est par le biais de l'analyse différentielle (comparée, contrastive) de L1 et L2 qu'on essaie de prédire les difficultés d'apprentissage. La prévention consiste ensuite dans des exercices répétitifs portant sur des items linguistiques identifiés comme difficiles. Les erreurs commises par l'étudiant sont imputées à l'influence de sa langue maternelle (i.e. l'erreur interlinguale). A partir des années soixante, on s'intéresse à l'erreur de façon différente: vue comme une part intégrale et inévitable du processus d'apprentissage, l'erreur est considérée comme le résultat de plusieurs phénomènes. A côté de l'erreur interlinguale, on met l'accent sur l'existence de l'erreur dite intralinguale, i.e. due aux difficultés inhérentes à la structure de L2.

Dans cette étude, nous voulons aborder la question des sources possibles de l'erreur (L1, L2) en comparant brièvement le fonctionnement de chacun des deux systèmes linguistiques dans les domaines où plusieurs erreurs étaient commises. Nous voulons faire ressortir ainsi la différence entre l'erreur par application en L2 d'une règle existant en L1 seulement et l'erreur commise sur un item linguistique par une mauvaise application des règles précises de L2 (ces règles n'existant pas du tout ou existant sous une forme différente en L1). Nous appellerons les premières les erreurs interlinguales, les deuxièmes les erreurs intralinguales.

Exemple:

1. Erreur interlinguale

L1: créole

Règle en L1: Complément d'objet indirect suivant immédiatement le verbe n'a pas de préposition

Léon ap songé fré-l ac soeu-li.

(Léon pense frère son/ses et soeur sa/ses)

L2: français

Règle en L2: Dans une phrase du type Sujet + Verbe + Complément d'objet indirect, le complément est précédé d'une préposition.

Léon pense à ses frères et soeurs.

Erreur interlinguale:

Léon pense _ ses frères et soeurs.

La structure erronée reflète la règle de la L1.

2. Erreur intralinguale

L1: créole

Règle en L1: Le verbe à sens réfléchi est marqué par un double pronom personnel (à forme unique), l'un précédant le verbe, l'autre suivant le verbe.

L(i) habill-l tout en blanc.

L2: français

Règle en L2: Le verbe pronominal à sens réfléchi est marqué par un double pronom (un pronom personnel à la forme sujet + le même pronom à la forme complément d'objet indirect). Les deux pronoms précèdent le verbe.

Il s'habille tout en blanc.

Erreur intralinguale:

Il _ habille tout en blanc.

La structure erronnée ne reflète pas la règle de la L1.

Il est évident dans l'exemple ci-haut mentionné, que parler des erreurs intralinguales, i.e. des erreurs imputables à la difficulté de la langue cible, ne signifie nullement nier l'importance de la langue maternelle: le degré de la difficulté d'apprentissage grandit ou diminue en fonction des différences ou des ressemblances entre les deux systèmes. La distinction à faire cependant entre les deux types d'erreur réside dans le processus mental sous-jacent à la production de l'erreur: l'interférence est l'utilisation des structures de la langue maternelle, tandis que l'erreur intralinguale reflète la difficulté de saisir les particularités ou les distinctions grammaticales qui n'existent pas dans la langue maternelle du locuteur ou dont le fonctionnement est totalement différent dans les deux langues.

L'implication pédagogique de cette distinction peut être considérable: dans le cas de l'erreur interlinguale, il s'agirait probablement de sensibiliser l'étudiant à la différence entre les deux systèmes (puisqu'il semble croire que les deux langues fonctionnent de la même façon); dans le cas de l'erreur intralinguale, l'étudiant n'emploie pas ses connaissances de L1 mais probablement ne maîtrise pas assez les règles de L2 et aurait besoin de plus de pratique.

Catégories d'erreur et leurs taux chez les différents locuteurs

Les erreurs trouvées ont été classées en 8 catégories:

1. Pronom personnel. omission du sujet, omission du complément, erreur dans le genre, nombre, personne, etc.
   ex. les garçons sont nés ici - elles parlent français

2. Article: erreur dans le genre, nombre, emploi incorrect, omission
   ex. je veux apprendre __ métier

3. Adjectif qualificatif: genre erroné
   ex. il est bonne

4. Autres déterminants du nom: adjectif possessif, adjectif indéfini - erreur dans la personne, genre, nombre
   ex. ils vivent ton vie

5. Verbe: erreur de conjugaison (nombre, personne), temps erroné, omission de la copule, forme pronominale erronée, mauvais auxiliaire
   ex. j'ai venu en 1978

6. Préposition: omission, mauvais choix de préposition
   ex. je pense de travailler encore

7. "Que": pronom relatif, conjonction - omission
   ex. je pense __ elle a raison

8. Lexique: mauvais choix, emploi erroné
   ex. j'ai rentré au Canada la première fois en 1983

9. Varia: l'ordre des mots, adverbe, négation, sens confus, etc.
ex. il faut bien habiller au chaud

Les 5 premières erreurs les plus fréquentes par locuteur

Locuteur No.	Rang 1	2	3	4	5
	Catégorie No. / % du total des erreurs commises				
1	5-21	2 15.8	6,8-14	9-4	
2	5-36.7	2-15	1-14.1	6-13.3	8-10
3	5-27.3	2-20.5	8-16	1,6-11.4	
4	2,5-27.3	6-18	9- 8.1	4,7- 5.4	
5	5-43.7	2-14.8	6-13.4	1- 9.15	4,8- 5
6	5-22.5	2-18	1-16	6-15.4	9-11.6
7	5-24.8	6-18	2-16	1-12.4	8-11.7
8	5-24.4	1-20.7	2-18.3	8-13.4	9- 8.5
9	5-28.8	8-19.1	1-18.2	2-15.1	9-12.1
10	5-27.1	8-18.6	1-13.6	2,4-10.2	
11	2-26.4	5-25.3	6,8-11	4,1- 7.7	
12	5-45.8	2-18	6-14.5	8-12.5	7- 3.6

Répartition des erreurs dans les différentes catégories: taux individuels et totaux

	Catégorie d'erreur										
Loc.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	er/p*	total
1	5	9	4	1	12	8	2	8	8	37	57
2	17	18	6	2	44	16	-	12	5	40	120
3	5	9	3	1	12	5	-	7	2	29	44
4	5	30	-	6	30	20	6	5	9	37	111
5	13	20	4	7	62	19	4	7	6	40	142
6	29	33	4	10	41	28	2	14	21	37	182
7	18	23	1	12	36	26	2	17	10	36	145
8	17	15	-	10	20	2	-	11	7	20	82
9	12	10	-	5	19	2	-	10	8	16	66
10	8	6	3	6	16	3	4	11	2	24	59
11	7	24	5	7	23	10	-	10	5	14	91
12	1	15	1	1	38	12	3	10	2	24	83
I	137	212	31	68	353	151	23	122	85		1182
%	11.6	18	2.6	5.8	30	12.8	2	10.3	7.2		100

*Er/p: nombre d'erreurs par page (la longueur de chaque entrevue était différente: nous indiquons le nombre d'erreurs par page - 25 lignes - pour mettre en évidence la comparabilité de la performance en L2 des locuteurs).

Les faits phonétiques et la morpho-syntaxe

Dans cette étude, nous n'allons pas analyser les erreurs d'ordre phonétique. Le nombre de ces erreurs est très élèvé et leur cause est nettement l'interférence de la langue maternelle. Chez les locuteurs du français langue seconde moins expérimentés, ces erreurs peuvent à l'occasion empêcher la compréhension de leurs énoncés. Le plus souvent, cependant, le français des locuteurs créolophones reste compréhensible.

Néanmoins, il y a certaines interférences phonétiques qui peuvent rendre l'énoncé ambigu ou difficile à comprendre. Il s'agit des cas où le locuteur remplace des sons français par des sons de sa langue maternelle sans se rendre compte qu'une telle substitution peut entraîner un changement de sens.

Les systèmes phonologiques du créole et du français n'accusent pas beaucoup de différences pour ce qui est des consonnes. En réalité, c'est le créole qui contient des phonèmes inexistants en français [tʃ] et [dʒ]. Ces phonèmes sont d'ailleurs plutôt marginaux en créole. Pour les consonnes partagées par les deux systèmes, il y a des différences phonétiques, les phonèmes créoles étant plus relâchés qu'en français. Une seule différence est cependant significative du point de vue de la compréhension: le r français est une vibrante, le r créole est une fricative sonore vélaire quand il est réalisé. Dans plusieurs positions cependant, ce r n'est pas prononcé du tout, est très affaibli ou devient un [w]. En transposant ses habitudes articulatoires en français, le locuteur haïtien prononce ainsi le r (réalisation fricative) en début de syllabe, suivant immédiatement une occlusive et précédant une voyelle non arrondie: rire, frais, rat, bruit, etc. Dans la position en fin de syllabe fermée, le r est souvent complètement omis: porte [pɔt], mort [mɔ], père [pɛ], etc.

Le système vocalique des deux langues est très différent. Les voyelles antérieures non arrondies ([i], [e], [ɛ], [a]) et les voyelles postérieures ([ɔ], [o], [u]) sont identiques dans les deux langues (en créole haïtien et de plus en plus en français,il n'y a plus de distinction entre [a] et [ɑ]). Les deux systèmes partagent également les nasales suivantes: [ɛ̃], [ɑ̃], [ɔ̃].

Les différences sont les suivantes: en créole, toute la série des voyelles antérieures arrondies ([y], [ø], [œ]) ainsi que la nasale [œ̃] manquent. Le [ɔ] est également inexistant en créole. Le créole, par contre, possède deux voyelles nasales de plus: [ĩ] et [ũ]. Les deux nasales sont cependant d'un faible rendement.

Les oppositions vocaliques dans les deux langues ne sont ainsi pas identiques et n'ont pas le même rendement. Le trait le plus important est le manque en créole des oppositions suivantes:
[i] - [y]: pire - pure
[e] - [ø]: dès - deux
[ɛ] - [œ]: père - peur

Pour ce qui est de l'opposition entre [e] et [ɛ], elle a été largement neutralisée en créole et c'est de plus en plus le [e] seul qui est réalisé dans toutes les positions.

Ceci a pour conséquence que la production et même la perception de plusieurs phonèmes vocaliques du français cause beaucoup de problèmes aux locuteurs créolophones débutants. Dans leurs productions orales, ils vont le plus souvent remplacer les phonèmes absents dans leur langue maternelle par d'autres phonèmes qui y existent. Du point de vue de leurs interlocuteurs francophones, ceci ne représente souvent pas un problème de compréhension parce que le contexte peut pallier à l'erreur de prononciation. Quand le nombre de fautes est considérable, la compréhension peut

cependant devenir difficile.

La question des erreurs de prononciation pose un problème du point de vue de la classification d'erreurs et également du point de vue de la pédagogie du traitement de l'erreur. Les exemples suivants vont illustrer cette problématique.

A l'oral, l'article français assume fréquemment à lui seul la fonction du marqueur de nombre: le livre - les livres. L'inexistence en créole de [ə] entraîne la disparition de distintion entre le singulier et le pluriel des substantifs, le [ə] étant réalisé comme [e]: [le] livre/livres.

C'est dans les formes verbales que les différences entre les deux systèmes phonologiques ressortent le plus. Comme le locuteur créolophone a tendance à remplacer le [ə] par [e] et parce que l'opposition entre [e] et [ɛ] est pratiquement neutralisée, il est difficile de distinguer entre: je - j'ai [ʒe]; je mangeais - j'ai mangé - je mangeai [ʒe mãʒe], je mangerai - je mangerais [ʒe mãʒ re].

Dans notre corpus, les erreurs de ce type sont très fréquentes chez tous les locuteurs. Comme notre intention de départ était de nous concentrer sur des erreurs morpho-syntaxiques et lexicales, nous n'avons pas systématiquement relevé les erreurs de prononciation là, où la compréhension était bonne. Quand le sens de l'énoncé n'était pas clair ou quand la prononciation fautive entraînait une erreur de syntaxe, nous avons cependant décidé de relever ce type d'erreur. Les décisions prises sont ainsi au moins partiellement arbitraires.

Du point de vue de l'enseignant, l'erreur de prononciation qui influe sur la compréhension des fonctions grammaticales (nombre, temps) a sans doute des implications pédagogiques très différentes d'une erreur due à l'ignorance d'une règle grammaticale. Le problème se situe cependant justement dans la difficulté de déterminer la source de l'erreur: pour le faire, il faut connaître les véritables intentions communicatives de l'étudiant. Il revient ainsi à l'enseignant de décider des mesures correctives: sensibiliser l'étudiant à l'écart entre les deux systèmes phonologiques ou se concentrer plutôt sur la grammaire.

Catégorie d'erreur No.1: Pronom personnel

PRONOM PERSONNEL EN CREOLE

Il y a de très grandes différences entre la morpho-syntaxe du pronom créole et celle du pronom français.

Les formes:

	Singulier forme pleine/forme réduite	Equivalent français
1ère p.	moin/m'	je, me, moi, de moi, à moi
2e p.	ou/w'	tu, te, toi, de toi, à toi
3e p.	li/l'	il, elle, le, la, lui, de lui,
	ni(l)/n'	d'elle, à lui, à elle, en, y

	Pluriel	Equivalent français
1ère p.	nou(s)/n'	nous, de nous, à nous
2e p.	nou(s)/n'	vous, de vous, à vous
3e p.	yo/y'	ils, elles, les, eux, leur, à eux, à elles, en, y

Le genre n'existe pas comme catégorie grammaticale en créole: ceci signifie que le pronom n'a pas les oppositions il/elle et ils/elles.

Pour ce qui est de la personne, il y a trois formes pour le singulier mais deux formes seulement pour le pluriel (nous, yo). Ce n'est que le contexte qui permet de distinguer s'il s'agit de nous ou de vous.

Les pronoms personnels remplissent la fonction de sujet mais aussi la fonction d'objet direct et indirect. Le pronom sujet précède le

verbe, le sujet complément est invariablement postposé au verbe.

L'ap mangé.
Il mange.

Li obéi li.
Il lui obéit.

La fonction de réciprocité est marquée par le redoublement du pronom personnel: la deuxième forme est postposée au verbe.

Yo ap-tye yo.
Ils se tuent.

LES ERREURS TROUVEES DANS LES CORPUS

Pronom sujet

Une erreur fréquente était l'emploi du mauvais genre: tantôt le masculin était utilisé pour le féminin, tantôt le féminin remplaçait le masculin.

Exemple:
Les enfants sont nés ici - elles parlent français très bien.
Mon frère habite pas loin - elle vient souvent visiter.
Il a deux filles - ils sont très gentilles...

Pronom personnel complément d'objet

Il y a eu relativement peu de pronoms complément d'objet dans les corpus. La plupart du temps, le complément d'objet était sous la forme de substantif et ce dernier était ou bien répété dans les énoncés suivants ou bien omis dans les cas où normalement on s'attendrait à un référent pronominal.

Exemple:
J'ai beaucoup famille en Haïti. J'ai visité la famille en 85.
J'achète souvent les chips - j'__aime beaucoup.
La professeur est très gentille - j'__ aime.

Dans les rares cas où le pronom complément n'est pas omis, il est presque invariablement erroné:

Exemple:
...c'est une amie mais il faut que je le paie.
Je vais les donner juste les chemins...

Catégories d'erreur No.2, No.3, No.4: Le syntagme nominal

LES CARACTÉRISTIQUES DU SUBSTANTIF ET DE SES DÉTERMINANTS EN CRÉOLE

Généralités

Le créole ne connaît pas la catégorie grammaticale du genre; et il n'a pas non plus de suffixe désinentiel pour marquer le pluriel par opposition au singulier: ioun choual/douze choual. La marque du nombre est portée exclusivement par les déterminants (les quantitatifs et l'article yo).

Parmi les différences les plus significatives, il faut nommer la place des déterminants du nom dans le syntagme nominal. A la différence du français, l'article défini, l'adjectif possessif et l'adjectif démonstratif suivent toujours le nom qu'ils déterminent. Les autres déterminants (moins nombreux) précèdent le nom. L'article défini est d'habitude placé à la toute fin du groupe nominal.

Exemple:
Bel liv ça yo.
(beaux livres ici les)
Ces beaux livres.

Pitite moin-an.
(enfant de moi le)
Mon enfant.

L'article

L'article en créole est le même pour le masculin et le féminin. L'article défini prend au singulier les formes a, la, an, lan, nan en fonction de son environnment phonétique. Au pluriel, l'article défini est toujours yo. L'article indéfini a deux formes au singulier: joun et oun. Au pluriel, l'article indéfini prend la forme dé.

L'article défini n'a pas, contrairement au français, la valeur généralisante. Il est employé uniquement pour désigner ou bien un être ou bien un objet déjà connu. Son absence marque par contraire le caractère général de l'objet ou de l'être nommé.

Exemple:
Chin-an ap jappé.
Le chien (de la maison) est en train d'aboyer.

__Chin jappé.
Le chien aboie (de nature).

L'article indéfini au pluriel est employé surtout pour marquer l'emphase; le plus souvent, il est absent. L'absence de l'article exprime aussi la valeur attribuée en français à l'article partitif.

Exemple:
Paul gain joun liv nan main li.
Paul a un livre en main.

Paul gain __ liv nan main li.
Paul a des livres en main.

L'adjectif qualificatif

De même que l'article, l'adjectif ne connaît pas la catégorie de genre. Si l'on excepte un petit nombre d'adjectifs qualificatifs en é/ése (eux/euse) comme heureux/heureuse, sérieux/sérieuse, le créole n'emploie qu'une seule forme adjectivale pour l'homme et la femme, le mâle et la femelle: gras, gris, gros, grand, piti, fin, légè, sotte, bel, laide.

L'adjectif possessif

L'adjectif possessif est constitué en créole des formes du pronom personnel, auxquelles s'ajoutent éventuellement celles de l'article défini. Les formes dites pleines peuvent être réduites dans certains environnements phonétiques. L'adjectif possessif à la forme réduite n'a pas de forme spéciale pour le pluriel. Ce n'est que le contexte qui permet de décider s'il s'agit du pluriel ou du singulier. Le pluriel de la forme pleine peut être exprimé par l'article défini (à l'exception de la 3e personne).

Exemple:
Cé caye moin/ou/li/nous/nous/yo.
C'est ma/ta/sa/notre/votre/leur maison.

Cé caye moin yo/ou yo/li yo/nous yo/nous yo/yo.
Ce sont mes/tes/ses/nos/vos/leurs maisons.

Cé cahier-m'/-ou/-l'/-n'/-n'/yo.
C'est mon/ton/son/notre/votre/leur cahier.
Ce sont mes/tes/ses/nos/vos/leurs cahiers.

Le morphème pa précédant la forme de l'adjectif possessif peut fonctionner comme pronom possessif:
liv ça yo, cé pa-nous - ces livres sont les nôtres/les vôtres.

LES ERREURS TROUVÉES DANS LES CORPUS

Erreur No.2: Article

Genre

Dans tous les corpus, les erreurs sur le genre sont très abondantes.

Exemple:
un maison, un fille, un ville
la permis, la nom, la ménage, la pêcheur
une renseignement, une endroit, une bureau, une appartement

Omission de l'article

Assez souvent, l'article est omis dans des contextes où son emploi est obligatoire:

Exemple:
Je veux faire __ travail avec les enfants.
Parfois je écoute __ télévision.
Je pense de faire __ technique de garderie.
Dans __ quartier, on a beaucoup d'amis.

Ceci est particulièrement vrai pour l'article indéfini au pluriel:
Il y a certainement __ Haïtiennes qui parlent pas les créoles...
Je vois __ petit filles jouer ensemble.
J'ai __ problèmes dans l'orthographe.

Nombre

Au masculin, la forme de l'article qui apparaît le plus et dans tous les contextes, est celle du pluriel: les. Ceci est cependant probablement dû à la prononciation, très peu de locuteurs faisant une distinction entre [ə] et [e].

Exemple:
j'aime les poulets, les patates frites, les ketschups
Les Haïti est très beau pays.
Toutes les choses qui dans les magazins...
Les professeurs est très patient.

Erreur No.3: adjectif qualificatif

Nous avons trouvé très peu d'adjectifs qualificatifs dans l'ensemble de tous les corpus. Cependant, la plupart des adjectifs trouvés comportaient une erreur sur le genre.

Exemple:
un peti maison, un grand ville
les frères sont bonnes
Québécois sont gentilles

Erreur No.4: Autres déterminants

L'accord entre le sujet et ses déterminants est très souvent erroné. Les erreurs trouvées concernent le choix entre tout/toute ou tous/toutes et l'emploi des adjectifs possessifs.

Exemple:
Je connais tous les lettres.
Ils sont toutes partis l'argent.
Il peut choisir toute seul.

Ça dépend de sa (notre) vie.
Il (mes parents) doit gagner sa pain quotidien en Haïti.
... beaucoup parents qui peut garder ses (leurs) enfants...
Ce n'est pas ton (son) choix, elle peut choisir ton (sa) vie.
C'est mon pays, je t'(l)aime.

Un phénomène intéressant et très fréquent chez la plupart des locuteurs est la reprise de l'adjectif possessif utilisé par l'interlocuteur:

Exemple:
Question: Est-ce que vos enfants parlent bien le créole?
Réponse: Oui, vos enfants parlent bien les créoles.

Question: Vos amies habitent près de chez vous?
Réponse: Vos amies habitent loin.

Catégorie d'erreur No.5: Verbe

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU VERBE EN CRÉOLE COMPARÉ AU VERBE FRANÇAIS

La conjugaison

Contrairement au verbe français, le verbe créole apparaît le plus souvent sous une même forme invariable. Les marques de la personne, du nombre, du temps, et du mode n'y sont pas exprimées par des désinences. La personne et le nombre sont distingués au moyen du pronom sujet ou du syntagme nominal. La forme verbale est dans ce cas une simple racine non marquée et elle n'est précédée d'aucune particule.

La racine verbale non marquée peut correspondre en français à plusieurs formes verbales:

1. infinitif
2. impératif, 2e personne du singulier ou du pluriel
3. indicatif qui exprime le présent permanent ou le présent d'habitude
4. subjonctif (inexistant en créole)
5. passé simple ou passé composé
6. participe passé.

Le temps, l'aspect et le mode sont par contre exprimés par des particules qui sont le plus souvent monosyllabiques et qui précèdent la racine verbale invariable. L'impératif a une seule forme pour la 2e personne; c'est le contexte qui permet de distinguer le singulier et le pluriel.

En faisant précéder le verbe d'un marqueur de temps (une particule), le créole peut exprimer le futur (particule ap, a, va, ava: li va vine demain - il viendra demain) et le passé (particule té qui devient tap pour marquer l'imparfait de simultanéité: m'té coue - je croyais).

Pour l'indicatif présent et pour l'indicatif imparfait, par ex., on obtient ainsi les paradigmes suivants:

Indicatif présent: écrire

1 sg. m-ap écri	1 pl. n-ap écri
2 sg. w-ap écri	2 pl. n-ap écri
3 sg. l-ap écri	3 pl. y-ap écri

Indicatif imparfait: écrire

1 sg. m tap écri	1 pl. nous tap écri
2 sg. ou tap écri	2 pl. nous tap écri
3 sg. li tap écri	3 pl. yo tap écri

Plusieurs marqueurs servent à exprimer l'aspect, notion qui n'existe pas en français en tant que catégorie grammaticale mais qui est rendue - comme nuance sémantique - parfois par le contexte ou le temps du verbe, parfois par des expressions périphrastiques ou par des moyens lexicaux. Nous nommons à titre d'exemple:

- ap, apé, apo, apr, pr: l'inaccompli - l'action non achevée, en train de développement ou probable dans le futur (Paul ap vini semaine prochaine - Paul arrive/arrivera la semaine prochaine);

- fine: l'accompli - l'action achevée (M fine manger - J'ai fini de manger);

- coumencé, prend, meté: l'inchoatif ou l'action considérée à son début (se mettre à + infinitif);

- conne + racine verbale: aspect itératif - l'action habituelle (Ti moune ça yo conne vine joué icite. - Ces enfants viennent d'ordinaire/ont l'habitude de venir jouer ici.);

- sote, faigue: passé récent (m sote manger - je viens de manger).

Voix active, voix passive, voix pronominale

Le créole n'utilise pas les auxiliaires être et avoir: les verbes actifs du français qui prennent dans les temps composés soit l'un soit l'autre des deux auxiliaires se construisent en créole de la même façon dans les deux cas:

Elle est partie le mois passé. - Li pati mois passé.
Elle m'a écrit une belle lettre. - Li écri-m oun bel lett.

La structure forme conjuguée du verbe être + participe passé peut avoir et le sens actif et le sens passif. Il n'y a pas ainsi de différence formelle pour distinguer les deux voix, c'est l'ensemble de l'énoncé qui dégage un effet de sens actif ou de sens passif:

Paul blessé. - Paul est blessé.
Paul blessé Michel. - Paul a blessé Michel.

La forme pronominale se construit en créole de deux manières:

- par la construction avec tête ou corps et pronom personnel correspondant au sujet:
Paul jeté tête li nan gnou balcon.
Paul s'est jeté d'un balcon.

- par la structure sujet + verbe + pronom correspondant au sujet:
Yo résigné yo.
Ils se sont résignés.

LES ERREURS LES PLUS COURANTES TROUVÉES DANS LES CORPUS:

Conjugaison

Nombre, personne

Dans pratiquement tous les corpus, un nombre assez élévé d'erreurs sont les erreurs de conjugaison du verbe. Le plus souvent, la forme verbale est au singulier pour les verbes être, avoir, faire, pouvoir, vouloir, devoir et pour beaucoup de verbes à sens plein, même si le sujet est au pluriel.

Exemple:
Beaucoup d'amies qui est haïtiennes ...
Ils (mes frères et soeurs) doit gagner sa vie.
Beaucoup parents qui peut garder ses enfants...

Nous travaille très dur.
Les enfants écrit bien en français.

Pour beaucoup de verbes à sens plein, une seule forme est utilisée pour toutes les personnes et pour tous les temps. Il semble que c'est la forme française la plus proche de la racine verbale invariable du verbe en créole, i.e. la plupart du temps le participe passé. Pour certains verbes c'est l'infinitif sans le r final.

Exemple:
Peut-être je décidé pour elle mais elle n'aime pas.
Je mette l'enfant la garderie.
C'est mon mari qui regardé la télévision...

Temps verbal

Nous avons trouvé dans nos corpus très peu de variété dans l'emploi des temps. Comme les questions portaient le plus souvent sur des événements passés ou présents, beaucoup de contextes exigaient l'emploi de l'imparfait, du passé composé et du présent. Par certaines questions, nous avons essayé de provoquer l'emploi du futur. Même si certains locuteurs se sont servis correctement du futur proche (je vais + infinitif), la plupart ont utilisé le présent pour des actions futures. Pour les temps passés à la première personne, le principal problème se situe dans la prononciation: il est difficile de décider si le locuteur a voulu utiliser l'imparfait ou le passé composé (j'ai parlé/ je parlais est prononcé [ʒe parle]). Pour les autres personnes, le passé composé a été utilisé assez souvent, mais l'auxiliaire était au singulier.

Exemple:
Les enfants a fait les devoirs toute seule.
Les gens a parlé beaucoup ...

Très fréquents était des énoncés où une action était au passé et une autre, simultanée, ou antérieure à l'autre, au présent.

Exemple:
J'étais en Haïti et je ne peux pas continuer travailler.
Lorsque j'étais à l'école, je travaille beaucoup mieux.
Il est né pendant que je viens ici.
Quand j'étais petit, je suis pas libre comme les enfants aujourd'hui.
Maman a travaillé à la manufacture et je reste à la maison.

Un problème très fréquent est l'emploi des auxiliaires être et avoir, l'un étant utilisé souvent pour l'autre.

Exemple:
J'ai venu visiter ma famille.
Elle est souventment répondu en français.
J'ai arrivé trop tard.

Voix passive, voix pronominale

La voix passive et la voix pronominale étaient utilisées très peu; dans la plupart des cas, l'emploi était erroné. Les verbes pronominaux ont été traités comme des verbes non pronominaux.

Exemple:
Si tu est pas bon, tu va puni.
Le garçon a raconté les choses qui passé à l'école.
Les gars qui pourraient marier avec mes filles.
...c'est pour occuper les vieillards (pour m'occuper des ...).

Autres problèmes

Le subjonctif a été remplacé presque invariablement par le présent.

Exemple:
Je veux travailler pour pas que demain je deviens pauvre.
Elle veut que je viens ici.

Le verbe être est parfois omis dans la copule.

Exemple:
A mon âge, ma tête __ un petit peu dure.
...les personnes qui __ réfugiés.
Elle fait un choix qui __ mal.

Catégorie d'erreur No. 6: Prépositions

PREPOSITION EN CREOLE ET EN FRANCAIS

Beaucoup de prépositions coïncident dans les deux langues (avec une variation de prononciation). Parmi les différences les plus marquées, il faut mentionner:

- au français sur correspond en créole sou;
- au français sous (sens local) correspond en créole en bas;
- la préposition en est rendue le plus souvent par nan;
- la préposition depuis - en créole dépi ou dimpi se double d'une autre préposition, surtout en, sous, après et nan (dépi en mai).

Une différence de base se situe dans l'emploi et la valeur des prépositions à et de; elles existent en créole mais en dehors des expressions figées (à droite, à gauche, à pied, salle de bain, etc.), elles sont souvent remplacées par d'autres prépositions ou par des expressions verbales - ou autres - qui fonctionnent comme prépositions:

Exemple:
Maman est à la cuisine.
Manman nan cuisine-lan.

Porte ceci à Paul.
Poté ça baille Paul.

Lili est revenu de Jacmel.
Lili vine sote Jacmel.

Un homme de bon caractère.
Oun nhomme qui gain bon caractère.

En plus, les prépositions sont omises dans le complément d'objet indirect (plaire à, assister à, répondre à, jouir de, profiter de, etc.) et dans d'autres contextes où elles sont obligatoires en français:

Exemple:
Lili obéit à sa mère.
Lili obéi __ manman-li.

Il m'a invité à venir le voir.
Li invité-m __ vine oué-li.

Paul ne s'occupe pas des affaires d'autrui.
Paul pas occupé __ zaffai moune.

Le champ de Michel.
Jadin __ Michel-la.

D'où vient-tu?
Coté ou soti?

ERREURS TROUVÉES DANS LES CORPUS

Les erreurs sur la préposition étaient très fréquentes dans tous les corpus. Elles sont assez nettement imputables à l'intérference de la langue maternelle dans les cas d'omission.

Omission de la préposition

Les omissions les plus fréquentes étaient les suivantes: beaucoup ___ + substantif; avoir besoin ___ + verbe, i.e. les structures à haute fréquence dans tous les corpus.

Exemple:
J'ai beaucoup __ frères de maman au Vénezuela.
...il y en a beaucoup __ proches parents...
J'ai besoin __ étudier les français.
On a pas besoin __ gagner un million.

Des verbes et les structures qui doivent être obligatoirement suivis de la préposition de ou à ont été majoritairement utilisés sans préposition. Leur nombre total était cependant assez peu élévé.

Exemple:
C'est rare __ trouver un bon travail.
Maman a autorisé les enfants __ aller jouer.
Maintenant je obligé __ travailler.
Je descends __ Crémazie.
J'habite juste __ La Rivière-des-Prairies.

Emploi erroné de la préposition

Une bonne partie des prépositions utilisées étaient employées incorrectement.

Exemple:
J'avais droit de chômage.
Je travaille bien dans les français et dans les mathématiques.
Je pense de faire encore secondaire cinq.
Mon fils vient ici depuis 1974.
Je coude dans la machine.

De façon presque systématique, la plupart des locuteurs remplaçaient la préposition de marquant le point de départ où le lieu d'où l'on vient par la préposition à et dans:

Exemple:
J'ai sorti à la manufacture.
...elle sort à l'école.
Tes enfants sortent dans l'école à 3 heures.
...les clients est sorti dans la chambre.

Catégorie d'erreur No. 7: "que"

SITUATION EN CRÉOLE:

Le créole a éliminé la conjonction que employée seule ou dans certaines locutions conjonctives: celles-ci se réduisent à des prépositions: pou(r) (=pour que), apré (=après que), san(s) (=sans que), etc.

Aux multiples formes du pronom relatif en français, le créole n'en opposent que trois: qui (fonction du sujet), que et côté (=où). Ces trois relatifs sont cependant souvent omis. Que employé comme complément direct d'objet est extrêmement rare.

Exemple:
Li frappé ac chaise-la, __ chaise-la tombé.
Il heurta la chaise qui tomba.

Liv __ m té promette ou a...
(livre je t'ai promis le...)
Le livre que je t'ai promis...

Quant aux formes correspondant à préposition + relatif, le créole les décompose en préposition + pronom personnel de la façon suivante:

Nèg __ ou tap parlé ac li a, cé...
(homme tu parlais avec lui le, c'est...)
L'homme a qui tu parlais est...

ERREURS TROUVÉES DANS LES CORPUS

Conjonction

La conjonction que a été très souvent omise dans les subordonnées d'objet.

Exemple:
Elle dit __ je doit donner plus encore.
Il semble __ les choses n'a pas changé.
Il dit __ les méchants vont venir te manger.

Pronom relatif

Les pronoms relatifs que, dont, lequel, etc. ont également été omis dans la majorité des contextes obligatoires:

Exemple:
...la soeur __ j'ai allé visiter.
Je attends autobus __ me laisser au travail.
Les matières __ j'ai intéressé beaucoup...

Catégorie d'erreur No.8: Lexique

Il s'agit des erreurs lexicales très variées, de type individuel.

Exemple:

Je ne peux pas faire les lettres.

Ca coûte beaucoup cher...

Il fait beaucoup froid.

...il y a en a qui vivent minime.

Les enfants sont nés en Haïti, elle est créoliste.

J'ai passé le texte à l'immigration.

Elle pense tout le monde vient travailler pour défende argent.

Si j'ai devenue vieille et je peux pas travailler encore...

En Haïti est chaud, ici est froid.

Je veux pour moi - c'est une couturieuse.

...quand je prends arrêt autobus.

Catégorie d'erreur No.9: Varia

Cette catégorie comprend les erreurs qui n'ont pas pu être classées dans aucune des catégories précédentes. Souvent il s'agit de parties d'énoncés dont le sens n'est pas clair. Dans les autres cas, il s'agit des erreurs dans l'ordre des mots, dans la négation, etc.

Exemple:

Mais dans la rue quand on est, on parle français.

Il fait froid très.

Je veux apprendre __ infirmière.

Je pas lis les journaux.

Elle remette moi avec adoptés.

...pour acheter quelque chose mange avant qu'elle vient sorti à l'école.

...on arrangé bien arrangé dans des choux et on met dans un four.

...elle va dans la ville - elle laisse pas trainer.

Je travaille dans la manteau. Les bourré pour fait chaud.

Conclusion

Les erreurs trouvées dans les 12 corpus démontrent nettement l'existence de certaines constantes dans la production orale des étudiants créolophones. Les taux pour les différentes catégories d'erreur sont grosso modo comparables chez tous les locuteurs: tous les étudiants ont des difficultés dans quelques domaines bien définis, les erreurs individuelles étant relativement peu fréquentes.

Les formes erronées du verbe (manque de conjugaison surtout) rendent compte à elles-mêmes de 30% de toutes les erreurs. Le verbe a souvent une seule forme (celle du participe passé), les auxiliaires être et avoir sont utilisés mal à propos, la concordance des temps n'est pas respectée.

L'article présente également une très grande difficulté: 18% de toutes les erreurs. Très souvent, les genres masculin et féminin sont utilisés de façon tout à fait arbitraire. Parmi les autres déterminants du nom, c'est l'adjectif possessif qui apparaît rarement sous une forme correcte: en réalité, ce type d'erreur monte presque à 6% (abstraction faite des erreurs sur le genre de tous/toutes et tout/toute qui ont été incluses dans cette catégorie). Sur toutes les formes d'adjectif possessif relevées dans les corpus, environ 80% étaient erronées. Il en va de même pour l'adjectif: celui-ci apparaît cependant très rarement dans les corpus.

Le pronom est également une source d'erreurs considérable: presque 12% de toutes les erreurs sont dues à l'emploi incorrect du pronom

personnel (genre, nombre). Presque tous les pronoms relatifs - très rares dans tous les corpus d'ailleurs - étaient erronés.

Les prépositions étaient utilisées assez fréquemment par la plupart des locuteurs. Le plus souvent, les prépositions employées comportaient cependant une erreur; dans beaucoup de cas, la préposition n'était pas employée dans des contextes obligatoires. Le mauvais choix et l'omission de la préposition rendent ainsi ensemble compte de presque 13% de toutes les erreurs.

Le choix incorrect du lexique était responsable de 10% des erreurs. Ce taux est en réalité probablement plus élévé: un énoncé entier au sens incompréhensible était considéré dans nos corpus comme une seule erreur.

La systématicité dans l'apparition de certaines erreurs chez tous les locuteurs fait ressortir l'idée de l'influence de caractéristiques linguistiques communes à tous les apprenants créolophones, notamment à l'influence de leur langue maternelle.

Par une brève comparaison du fonctionnement des deux systèmes linguistiques pour chacun des domaines à problèmes, nous avons pu tester l'hypothèse de l'interférence. L'influence de L1 sur L2 a été confirmée par la ressemblance des structures erronées en L2 avec celles de L1. L'hypothèse de l'interférence a par contre été infirmée dans les cas où les erreurs commises ne reflétaient pas la structure de L1. Ce procédé nous a permis de formuler plusieurs conclusions.

Premièrement, nous avons constaté que l'interférence est responsable d'une bonne partie des erreurs du verbe: une forme verbale unique utilisée sans distinction pour toutes les personnes et tous les temps. Beaucoup d'erreurs du verbe ne sont cependant pas imputables à l'interférence: l'emploi du mauvais auxiliaire,

l'emploi erroné de formes conjuguées ou violation de la concordance des temps. Pour ce deuxième type d'erreur, l'étudiant utilise des formes inexistantes en créole, sans maîtriser cependant suffisamment les règles de leur emploi en français.

Les erreurs du pronom et des déterminants du nom avaient un même dénominateur commun: la difficulté se situait dans le choix du genre. Pour les adjectifs possessifs, tant le genre que la personne et le nombre étaient pour l'étudiant un vrai défi: plusieurs formes ont été employées mais rarement de façon correcte. Le créole ne connaît pas la catégorie de genre grammatical: les erreurs de ce type ne peuvent ainsi pas être imputées à l'interférence. Elles peuvent plutôt être expliquées par la difficulté de l'apprentissage d'un item linguistique nouveau pour l'étudiant: le genre masculin et le genre féminin sont utilisés mais souvent de façon incorrecte. Ceci vaut aussi pour les erreurs de l'adjectif possessif: pour exprimer la même notion, le créole utilise la forme du pronom personnel. Aucun étudiant n'a utilisé cependant dans ces contextes linguistiques les formes du pronom personnel, ce qui élimine l'hypothèse de l'interférence. La difficulté se situait encore une fois dans la distinction entre les différentes formes françaises selon le nombre, le genre et la personne.

L'omission de la préposition est un exemple typique de l'interférence: en omettant la préposition française, l'étudiant reproduit des structures syntaxiques existantes en créole. Une fois de plus, quand l'étudiant emploi une mauvaise préposition, il fait toutefois preuve d'une certaine prise de conscience de la différence entre les deux langues; sa connaissance de la langue cible n'est cependant pas encore assez bonne pour lui éviter de commettre des erreurs.

En guise de résumé, nous pouvons ainsi constater que l'interférence est réellement responsable d'une partie importante d'erreurs, mais

elle n'explique pas la cause de la plupart des erreurs. C'est plutôt la difficulté que présente l'apprentissage de certaines structures de la langue cible qui est la source d'hésitations pour l'étudiant. Cette difficulté dite inhérente à la langue cible a un lien étroit avec la distance entre les deux systèmes linguistiques en question dans la mesure où l'apprentissage de catégories ou de distinctions grammaticales inconnues à l'étudiant dans sa langue maternelle sera plus difficile.

Bibliographie

Corder, S.P. Error analysis, interlanguage and second language acquisition. Language Teaching and Linguistics 8, pp.201-217, 1975b.

Corder, S.P. Le rôle de l'analyse systématique des erreurs en linguistique appliquée. Bulletin du Congrès International de Linguistique appliquée 14. Neuchâtel, Genève, Droz, 1971b.

Gass, S. et L.Selinker (réd.) Language Transfer in Language Learning. Rowley, Mass., Newbury House Publishers, 1983.

Grevisse, M. Le bon usage. Editions Duculot, Paris-Gembloux, 1980.

Jean L.: Etude comparative du franco-québécois et du créole haïtien. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1973.

Lefebvre, C. et alii. Syntaxe de l'haïtien. Ann Arbor, Michigan, Karoma Publishers, 1982.

Pompilus, P. Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. Phonologie et lexicologie. Editions Caraïbes, Port au Prince, Haïti, 1973.

Pompilus, P. Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. Morphologie et syntaxe. Editions Caraïbes, Port au Prince, Haïti, 1976.

Wagner, R.L. et J.Pinchon. Grammaire du français classique et moderne. Librairie Hachette, Paris, 1962.

Cet ouvrage fait partie de la collection «Enseigner le français aux allophones», publiée à la Commission scolaire Jérôme-Le Royer sous la direction de Jacques Desrosiers. Les autres titres disponibles sont:

- L'analyse des erreurs en français oral langue seconde de locuteurs créolophones adultes, Béatrice Majkrak.
- Analyse descriptive des fautes des adultes étudiant en techniques commerciales, Jacques Desrosiers.
- Les commissions scolaires et la clientèle immigrante: 10 ans de réflexion, François Brunetta.
- Les enfants haïtiens face à l'apprentissage du français en milieu scolaire québécois, Pierre-Michel Laguerre.
- Les enjeux de l'acquisition d'une deuxième langue première, Ben Fugazzi.
- L'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde: quelques aspects méthodologiques et pédagogiques, Béatrice Majkrak.
- Enseigner le français aux alloglottes, Jacques Desrosiers.
- Étude comparée: espagnol, français, Béatrice Majkrak.
- Guide de lecture et d'auto-perfectionnement à l'intention des formateurs d'adultes allophones, Ben Fugazzi.
- Les hispanophones et le français, Henri Muñoz.
- Les interférences créole-français en alphabétisation, Roberta Gilbert en Jean-Robert Placide.
- Interférences du créole dans l'acquisition du français en post-alphabétisation des étudiants adultes haïtiens, Ben Fugazzi.
- L'interlangue de l'immigrant allophone, Ben Fugazzi.
- Portrait linguistique du Québec, Marie-Claude Morin
- Portrait du formateur d'adultes allophones, Ben Fugazzi.
- Quelques aspects linguistiques et méthodologiques de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes, Béatrice Majkrak.
- Les systèmes éducatifs et l'intégration des adultes néo-québécois, Danièle Grondin.

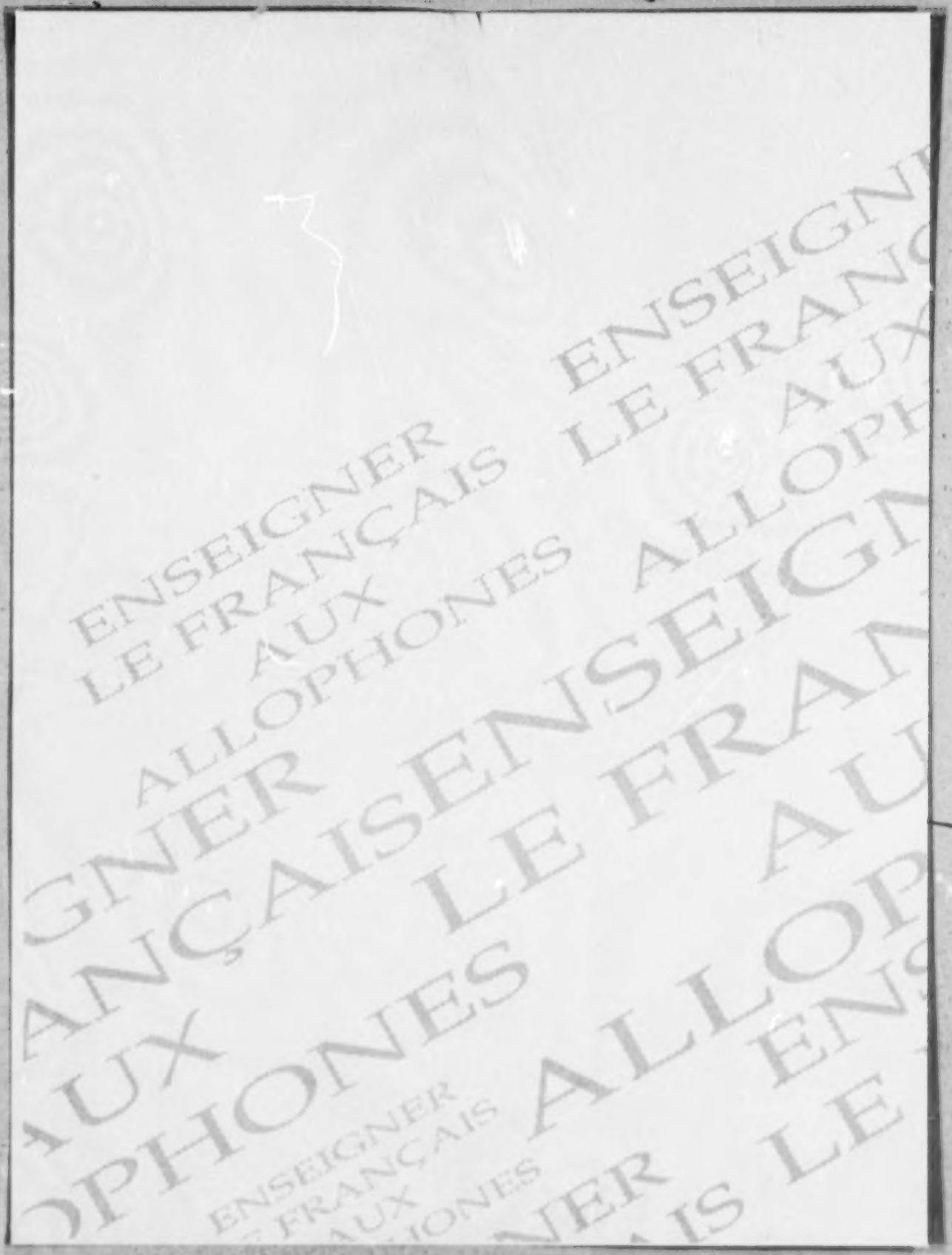
ENSEIGNER
LE FRANÇAIS
AUX
ALLOPHONES